

<b>Mairie de PASSENANS</b>	<b>Compte rendu du conseil municipal</b>	<b>Lundi 23 novembre 2015</b>
<b>Présents :</b> Mme Florence COMPAGNON, Mme Isabelle CUVILLIER, Mme Claudine GROSSKOPF, Mme Marie Claude TRÉSY, M. Daniel CHEBANCE, M. Jérôme FACCHINETTI. M. Yves FAIVRE, M. Denis LABRE, M. Michel SCHMIT, M. Michel TROSSAT.		
<b>Excusés :</b> M. Jean ANDRÉ.		
<b>Secrétaire de séance :</b> M. Yves FAIVRE.		

**Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le lundi vingt trois novembre deux mille quinze  
Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20h00.**

**Ordre du jour :**

- **Travaux divers**
- **Eclairage public**
- **Ex-sentier chemin de l'Ermitage/Route du Belvédère**
- **Transfert de crédits**
- **Tarification 2016**
- **Questions diverses.**

## **1. Travaux divers**

- **Dossiers étudiés par la commission travaux.**

**Enrochement du fossé route du Clusiau (en raison de problèmes de sécurité, affaissements au bord de la route) :**

Deux devis sont présentés :

Devis Paysant Mantry montant HT 8409,64 € et devis Tessier Domblans montant HT 9546,00 €

L'entreprise PAYSANT est retenue pour ces travaux.

**Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Proposition acceptée**

- **Façade sud mairie :**

La façade présente un état de vétusté et il y a des risques d'infiltration.

Deux devis sont présentés :

Devis Bonglet montant HT : 5 893,20 € - Devis Vuillermot montant HT : 10 140 €

L'entreprise Bonglet est retenue

**Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Proposition acceptée**

- **Chemin de Maltoupe :**

Le goudronnage est prévu jusqu' à l'entrée de la maison (75m) avec évacuation des eaux pluviales à la jonction de la route des Longevernes.

Deux options sont proposées par la SJE :

Avec regard grille : 4 326,10 € HT

Avec caniveau grille : 4 946,10 € HT

L'option : devis avec caniveau grille est retenue

**Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Proposition acceptée**

- **Logement Nord bâtiment de l'école :**

La rénovation du plafond (entrée, couloir et salle de bain) est nécessaire ; en raison, notamment, de dégradations par infiltrations d'eau (fuite toiture).

Devis de l'entreprise "clef en main" pour un montant de : 1044 € HT

**Pour : 9                      Contre : 0                      Abstention : 1                      Proposition acceptée**

## **2. Eclairage public**

Une étude a été réalisée par le SIDEC dans le cadre de la charte "Éclairons juste le Jura".

Le pré-diagnostic a été présenté à la commission des travaux.

Notre réseau présente un état de vétusté pour les coffrets (au niveau sécuritaire) et pour certains points lumineux.

En outre, les nouvelles technologies présentent des avantages sur le plan des nuisances lumineuses, de la qualité de l'éclairage et surtout sont moins énergivores.

En fonction des options présentées dans le pré-diagnostic, il est décidé :

Le remplacement des coffrets d'éclairage public vétustes en priorité pour 4 200 € TTC

La mise en place d'une horloge astronomique pour 680 € TTC

Le remplacement des 6 luminaires vétustes « ballons » pour 4 115 € TTC

Le remplacement de certains points lumineux « boules » pour 6000 € TTC (le choix des luminaires à changer sera fait ultérieurement).

Sur ces montants, les subventions sont possibles à hauteur de 50 % du TTC

La confirmation de ces choix sera faite au SIDEC pour l'inscription dans le programme de financement.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

Proposition acceptée

### 3. Ex sentier chemin de l'Ermitage/ Route du Belvédère

Le Maire donne lecture des lettres échangées entre la municipalité de Passenans et les époux GUYON.

6 octobre 2015 : courrier à M et Mme GUYON

10 octobre 2015 : réponse de M et Mme GUYON

21 octobre 2015 : courrier en réponse à M. et Mme GUYON

31 octobre 2015 : réponse de M. et Mme GUYON

6 novembre 2015 : courrier en réponse à M. et Mme GUYON

Le dossier de vente peut être soumis au notaire mais il n'y a pas encore d'accord, entre vendeur et acheteur, sur la partie haute du terrain cadastrée AE 717.

### 4. Transfert de crédits

En raison de la rénovation de la cage d'escalier de l'école, le montant des travaux doit passer sur le budget de fonctionnement, d'où la décision modificative suivante :

Compte 21318 - 12 000 €

Compte 61522 entretien de bâtiment + 12 000 €

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération acceptée.

### 5. Tarifications 2016

<b>Affouage (prix du stère en fonction de la qualité du bois et de la facilité d'exploitation)</b>	<b>3 € le stère</b>		
<b>Estimation ONF : 17 stères par affouagiste 2015/2016</b>	<b>51 € l'affouage</b>		
<b>Concession cimetière (tombe) trentenaire</b>	<b>160 €</b>		
<b>Concession cimetière (columbarium) trentenaire</b>	<b>350 €</b>		
<b>Atelier distillation</b>	<b>La journée</b>	<b>40 €</b>	
	<b>La demi-journée</b>	<b>20 €</b>	
<b>Droit de chasse</b>	<b>140 €</b>		
<b>Location Chapelle (particulier ou association extérieure)</b>	<b>50 €</b>		
<b>Mise à disposition de la salle de la Mairie (visite médicale)</b>	<b>65 €</b>		
<b>Salle des fêtes</b>	<b>GS</b>	<b>GS + PS</b>	<b>Cuisine</b>
<b>Habitants de Passenans</b>	<b>50 €</b>	<b>90 €</b>	<b>50 €</b>
<b>Extérieurs</b>	<b>100 €</b>	<b>180 €</b>	<b>100 €</b>
<b>Réunion en demi-journée</b>	<b>Moitié du tarif des extérieurs</b>		
<b>Cautions</b>	<b>300 € + 150 € (entretien)</b>		
<b>Vaisselle</b>	<b>0.50 € / couvert</b>		
<b>Tables et bancs</b>	<b>10 € l'ensemble pour deux jours</b> <b>Gratuit pour les habitants de Passenans</b> <b>Caution : 50 € pour une table</b> <b>Caution : 25 € pour un banc</b>		

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération acceptée.

## **6. Questions diverses**

- Élections régionales : dimanche 6 décembre et dimanche 13 décembre. Ouverture du bureau de vote de 8h00 à 18h.
- Logement de l'ancienne poste rénové en cours de recherche de locataire

**L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance du conseil à 22h30.**

**- Prochain conseil municipal le mercredi 16 décembre 2015 à 20h00 -**

---

**Les comptes rendus du conseil municipal, ainsi que de nombreuses informations utiles sont consultables sur le site internet de la commune : [passenans.jimdo.com](http://passenans.jimdo.com)**

**Courrier électronique : [mairie.passenans@sfr.fr](mailto:mairie.passenans@sfr.fr)**

---